



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 59519

Texte de la question

M. Guy Chambefort interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur le montant des investissements réalisés au centre national du costume de scène de Moulins ouvert depuis 2006. Il souhaite également connaître les financeurs de cet investissement. Il aimerait connaître le coût de fonctionnement de cet équipement depuis son ouverture et savoir qui contribue à son financement. Il désire être informé du nombre de visiteurs payants et non payants depuis trois ans.

Texte de la réponse

Le coût global du projet en investissement du Centre national du costume de scène et de la scénographie (CNCS), depuis 1996, s'élève à 22,768 MEUR répartis en deux chapitres. Le premier chapitre est patrimonial, d'un montant de 10,044 MEUR et le second chapitre est dédié aux aménagements intérieurs et à la scénographie, d'un montant de 12,724 MEUR. Le ministère de la culture et de la communication a contribué au financement à hauteur de 80,81 %, pour un montant de 18,398 MEUR, et les collectivités territoriales ont apporté 2,74 MEUR. 1,33 MEUR proviennent du FEDER (objectif 5b) et 0,30 MEUR du FNADT (section générale). Le montant total des travaux, réceptionnés le 2 juillet 2006, toutes dépenses confondues, a été finalisé à 22,8 MEUR. Les surfaces utiles s'élèvent à 7 672 mètres carrés pour un budget total de 22,768 EUR, dont 19,411 M ont été affectés aux seuls travaux, ce qui permet de dégager un ratio de 2 530 M le mètre carré (valeur 2006). Le coût de fonctionnement de cet équipement depuis son ouverture, le 1er juillet 2006, est le suivant : 794 763 EUR, au titre de l'année 2006 (du 1er juillet au 31 décembre) ; 1 287 359 EUR, au titre de l'année 2007 ; 1 611 859 EUR, au titre de l'année 2008. Ces charges de fonctionnement étaient exécutées par l'association en charge de la gestion du CNCS, avant qu'il ne devienne, fin 2008 un établissement public de coopération culturelle. Les contributeurs au financement du fonctionnement du CNCS sont le ministère de la culture et de la communication, financeur principal, la ville de Moulins et le conseil général de l'Allier. Pour le ministère de la culture et de la communication, l'ancienne direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles a versé des subventions de fonctionnement en 2006 et en 2007, au titre du programme 131 « création ». L'ancienne direction des musées de France a commencé à verser des subventions en 2007, au titre du programme 175 « patrimoines ». Les différentes contributions sont détaillées dans le tableau qui suit :

	ÉTAT	VILLE	DÉPARTEMENT
Année 2006	DMDTS : subvention de fonctionnement : 800 00 EUR	150 000 EUR	50 000 EUR
Année 2007	DMDTS : subvention de fonctionnement : 1,2 MEUR DMF : subvention d'équipement et d'investissement courant : 73 208 EUR	200 000 EUR	100 000 EUR

Année 2008	DMF : subvention de fonctionnement : 1,504 MEUR subvention d'équipement et d'investissement courant : 260 207 EUR	200 000 EUR	100 000 EUR
Année 2009	DMF : subvention de fonctionnement : 1,641 MEUR subvention d'équipement courant : 57 679 EUR	200 000 EUR	100 000 EUR

Le nombre de visiteurs depuis trois ans est le suivant : année 2006 (du 1er juillet au 31 décembre 2006) : 23 264 visiteurs payants ; 15 909 visiteurs non payants. Année 2007 : 52 201 visiteurs payants ; 11 222 visiteurs non payants. Année 2008 : 48 019 visiteurs payants ; 13 309 visiteurs non payants. Année 2009 : 52 234 visiteurs payants ; 12 810 visiteurs non payants. Sont comptabilisés dans les visiteurs non payants, les visiteurs des manifestations telles que les « Journées européennes du patrimoine », la « Nuit des musées », ainsi que de l'opération « Portes ouvertes » à l'occasion de l'ouverture du CNCS. On constate un très grand succès public notamment grâce aux remarquables expositions (dont « Christian Lacroix costumier », « Mille et une nuits », « Au fil des fleurs, scènes de jardins », « Rudolf Noureev ») qui scandent la vie du CNCS et qui ont permis à celui-ci de devenir le lieu de référence en France et en Europe dans le domaine très particulier du patrimoine des arts de la scène.

Données clés

Auteur : [M. Guy Chambefort](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59519

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9142

Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4691